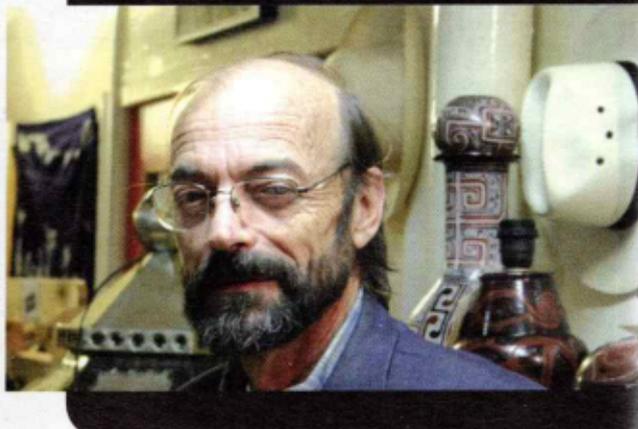


Michel Besson, globe-trotter de l'équitable

■ Faire le portrait de Michel Besson est un exercice périlleux tellement sa vie professionnelle et militante est marquée par des engagements diversifiés. Périlleux également car Michel conçoit son engagement comme un combat collectif, nourri par de multiples rencontres ici et ailleurs. Expansif sur la question des injustices sociales et des alternatives économiques, il fait part d'une certaine retenue sur lui-même, attentif à toujours rester un militant parmi d'autres quels que soient les engagements et responsabilités qu'il assume. Le titre même de l'association "Minga", dont il est l'un des fondateurs, qui veut dire "faire ensemble" en langue Quechua, traduit bien cet état d'esprit.



■ Par Emmanuel Antoine

Né dans une famille ouvrière de Charente-Maritime, Michel a été imprégné très tôt par le militantisme. Son père, menuisier, s'occupait d'une organisation de solidarité laïque ouvrière. Après le Bac, il suit des études supérieures de sociologie à Poitiers où ses enseignants l'initient aux idées libertaires et situationnistes défendues par le groupe "Information correspondance ouvrières (I.C.O.)"⁽¹⁾, groupe issu d'une scission de "Socialisme ou Barbarie". En 1971, après avoir obtenu une licence en sociologie, Michel rejoint la communauté rurale "Frayssinous" dans l'Aveyron. Souhaitant que l'activité maraîchère et l'élevage de chèvres s'inscrivent dans une démarche d'agriculture biologique, Michel prend contact (déjà!) avec l'association "Nature et Progrès". Deux ans plus tard, il participe également à la création d'une autre communauté rurale située près de Toulouse et exerce une multitude de petits

boulots pour apporter des revenus à la communauté. Après avoir suivi une formation de monteur-câbleur-soudeur en électronique, Michel travaille en tant qu'ouvrier qualifié dans plusieurs usines de produits électroniques de 1976 à 1983 et devient un militant syndical de la CFDT. En 1983 il part pour la Colombie au sein d'une communauté amérindienne (indiens Paeces), dans le département du Cauca au sud de la Colombie, pour accompagner une équipe médicale en tant que logisticien. Pour garantir son indépendance, cette mission de solidarité est soutenue financièrement par des salariés de l'entreprise. Michel les tient régulièrement informés. L'armée colombienne intervient sur la zone et met fin à l'action sanitaire, l'équipe est dispersée et Michel prolonge son travail en 1986 dans une crèche du quartier de San Pablo, banlieue populaire de Bogotà. C'est dans ce contexte qu'entre des Français et des Colombiens germe l'idée que l'action de solidarité et de lutte contre la précarité et les injustices sociales doit prendre la forme d'une initiative économique. L'idée étant de créer deux entreprises, l'une en Colombie, l'autre en France, pour commercialiser des produits de telle manière que, dans les deux pays, les travailleurs de la filière puissent vivre le plus correctement possible de leur travail. Ainsi sont nées en 1987 les sociétés INTEREXPRESS à Bogota et ANDINES à Paris.

Afin de mieux faire comprendre la nature de l'activité commerciale d'Andines, dans un

milieu militant qui considère que toute action commerciale est une trahison idéologique, le terme de "commerce équitable" est inventé par

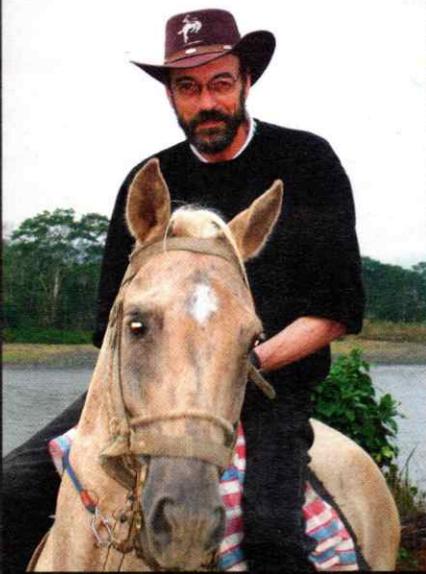
Le terme de "commerce équitable" est inventé par la société "ANDINES" en 1989

la société "ANDINES" en 1989 pour qualifier la nature de son activité en se référant à l'article 23⁽²⁾ de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Fait peu connu aujourd'hui, tellement la propagande et l'historiographie officielles "tiers-mondistes" du commerce équitable goment tout ce qui peut faire débat et réfutent notamment les filiations diverses des acteurs qui s'en réclament, notamment la filiation liée aux mouvements de décolonisation auxquels se réfèrent des expériences telles que celle d'Andines.

Dans un esprit d'ouverture et d'échange de pratiques, Michel participe en 1997 avec d'autres acteurs du "commerce équitable" à la création de la Plateforme Française du Commerce Équitable (PFCE), dont le siège est situé à Pantin, à la MAAFORM, à la même adresse que le siège social de la société Andines. Très vite Michel et Véronique Lacomme, la gérante de la société Andines, constatent que la PFCE devient l'instrument de la mise en place de la propagande officielle de la marque privée Max Havelaar, et enferme la notion de "commerce équitable" dans une vision ethnocentriste et tiers-mondis-



▲ Visite de l'atelier d'embouteillage de l'huile d'olive en Palestine



▲ visite de producteurs de cacao en Équateur



▲ Michel Besson avec ProdCacao ; Equateur, décembre 08



▲ Traversée d'une rivière en Équateur avec Prod Cacao

est en jeu, et non la gestion de ses externalités négatives – par des logos symbolisant des marques qui se présentent abusivement comme des labels. Il ne s'agit donc pas pour Minga, dont Michel est devenu secrétaire général en 2001, de défendre l'idéologie du consommateur qui vise à moraliser le capitalisme. Pendant dix ans, Michel a sillonné la France pour déconstruire la propagande officielle de ceux qui font du commerce équitable afin que les citoyens se réapproprient les enjeux réels d'une économie équitable à partir de leurs propres expériences, et non en tant que consommateurs ayant besoin de "logos" pour ne pas trop se poser de question sur leurs choix d'achat et les conséquences sociales et écologiques.

Et il en a fallu de la détermination et de la patience tellement la chape de plomb sur le sujet était lourde!

Face à un rouleau compresseur médiatique jugeant "élitiste" les démarches de commerce équitable qui, par souci de cohérence, refusaient de distribuer en grande surface, Michel n'a pas cessé de répéter que le commerce équitable, au sens de l'équité dans le commerce, n'est qu'une notion de transition et non un but en soit. Car c'est la souveraineté, notamment alimentaire, des peuples et la préservation de la biodiversité qui est la priorité. Non la notoriété d'un terme ou la création de nouvelles niches commerciales! C'est d'ailleurs sur ces priorités que depuis trois ans Minga entretient des liens étroits avec l'association "Nature et Progrès"⁽³⁾. L'annexion du terme "commerce équitable" et la dépolitisation de son sens, a eu au moins le mérite de contraindre l'association MINGA à préciser la nature de son organisation et de son positionnement. Être à la fois "une organisation professionnelle, pour défendre les intérêts de ses membres, et une organisation politique, pour agir ensemble pour une économie équitable."⁽⁴⁾

L'expérience et les enseignements que tire Michel de ses engagements ne font pas de lui un "sachant", monnayant son expertise, mais renforce en lui sa détermination à rester en permanence un "apprenant" se confrontant librement aux réalités multiples qu'il côtoie à



▲ Réunion à Quito entre partenaires colombiens, péruviens et équatoriens

travers le monde. Dans cette longue période "néo-conservatrice" qui a marqué nos sociétés pendant plus de vingt ans, faite de renoncements et de trahisons multiples par "pragmatisme", la constance de Michel à rester fidèle au combat contre l'injustice sociale, notamment pour défendre ceux qui n'ont que leur force de travail comme ressource, est sans nul doute sa principale qualité ■

Notes :

- 1- "Pour le groupe I.C.O. le résultat inéluctable de la lutte de classe sera la gestion des entreprises de la société par les travailleurs. Il appartient donc à ceux-ci et à eux seuls de défendre leurs intérêts et se battre pour leur émancipation [...] Ce sont leurs faits et gestes, leurs victoires et leurs défaites qui font la lutte de classe. Il faut donc que le militant agisse dans le sens de l'autodétermination des travailleurs. Toute autre forme de militantisme débouche sur du pur activisme identique à celui des organisations traditionnelles. Vouloir "jouer un rôle" conduit à devenir un agent de transformation de la société actuelle, non de sa libération, quelle que soit l'intention "subjective" qui préside à ce projet" Richard Gombin, "Les origines du Gauchisme" publié par le Seuil dans sa collection "Politique" en 1971
- 2- Article 23
 - 1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
 - 2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
 - 3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
 - 4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.
 Déclaration universelle des droits de l'Homme, 10 décembre 1948
- 3- Equitexpo, "Printemps pour une économie équitable", SGP, la campagne "Alimentons l'Europe", SGAP
- 4- Agir ensemble pour une économie équitable - Nouveau texte de positionnement - 15 décembre 2008 <http://www.minga.net/spip.php?article221>

te à cent lieues des convictions professionnelles défendues par Véronique et Michel. Faute de débat sur les pratiques, cette vision dogmatique et sectaire du commerce équitable sert les intérêts de la grande distribution et en quelques années, on est passé du commerce équitable au commerce de l'équitable.

Pour ouvrir le débat entre les adhérents et confronter les expériences, Michel fonde alors Minga avec d'autres organisations et partenaires en 1999. L'objet social de Minga est d'être un espace de débat sur le commerce équitable avec des acteurs qui assument leurs engagements à travers une activité commerciale; par souci de cohérence, ces acteurs ne distribuent pas leurs produits en grande surface et défendent une approche filière du sujet, non délimitée géographiquement ou sectoriellement. Soucieux de ne pas couper totalement les ponts avec la PFCE, Andines resta néanmoins quelque temps en son sein, mais la situation devint assez rapidement intenable et Andines quitta la PFCE en 2001.

A travers la création de Minga, c'est donc un

En quelques années, on est passé du commerce équitable au commerce de l'équitable

point de vue politique du commerce équitable qui est à l'œuvre. Via l'évolution de pratiques commerciales plus équitables, c'est la réinterrogation d'un modèle d'économie capitaliste qui

Emmanuel Antoine

